



UDCCAS du Nord

Assemblée générale 2017

Retours

udccas

Nord Union Départementale
des Centres Communaux d'Action Sociale



En 2016, l'UDCCAS du Nord, c'est :

220 CCAS adhérents entourés par :

1 Conseil d'Administration mobilisé

3 Salariées dynamiques

Plus de **400** participants à :

6 commissions thématiques

7 groupes de travail spécifiques

Plus de **100** participants à :

8 séances de formation

Plus de **4.500 km** parcourus en voiture,
en train, à vélo ... pour aller à la
rencontre des adhérents et des
partenaires.

Ouverture de l'Assemblée générale

Roméo Ragazzo, Président de l'UDCCAS du Nord

Monsieur Ragazzo rappelle le cœur de métier de l'association : mettre en réseau les adhérents, faciliter leur travail, les rassembler, les (in)former, les valoriser, les représenter.

En 2016, l'UDCCAS du Nord s'est donc efforcée, malgré une baisse de subvention, de tenir ce cap, en organisant des Commissions, des groupes de travail, en développant de nouveaux partenariats, en représentant en diverses instances les CCAS adhérents.



Il accueille Madame Mannarino, Vice-Présidente du Conseil Départemental en charge de l'autonomie, Invitée d'honneur de l'Assemblée générale.

Geneviève Mannarino, Vice-Présidente du Conseil Départemental en charge de l'autonomie

Madame Mannarino présente les projets du Département dans le champ de l'autonomie.

D'une part, une meilleure structuration de l'accueil des séniors et des personnes en situation de handicap, par le biais du déploiement du label « **Relais-Autonomie** », accueil intermédiaire entre l'accueil généraliste et spécialisé, afin de lutter contre le non recours. Cet accueil physique sera complété par l'ouverture d'une ligne téléphonique gratuite et d'un site internet à destination des usagers. La création d'une **Maison Départementale de l'Autonomie** d'autre part, permettra une meilleure articulation des aides.

Le Département a également à cœur de renforcer la **politique de prévention** de la perte d'autonomie : la Conférence des financeurs, le forfait autonomie, la refonte des CLIC, les appels à projet vont dans ce sens.

Les CCAS, puisqu'ils travaillent au cœur de l'action sociale, puisqu'ils connaissent la population, seront mobilisés sur ces questions par le biais de l'UDCCAS du Nord.

Focus sur la Commission Autonomie

Martine Cobbaert, Vice-Présidente du CCAS d'Armentières et Co-Présidente de la Commission Autonomie

La Commission Autonomie s'est créée pour mieux s'adapter aux politiques actuelles. Elle provient de la fusion des anciennes Commissions « Personnes Agées » et « Handicap ».

Les deux Commissions se sont attelées à continuer la montée en qualification et en projets innovants des CCAS dans **le champ du handicap et des séniors**.

En 2016, les priorités furent principalement tournées vers les services d'**aide à domicile** et les résidences autonomie, particulièrement impactés par la loi ASV. Les **CLIC** connurent également de nombreux changements et l'UDCCAS du Nord a pris part au « Comité d'entente CLIC » pour les soutenir.

L'UDCCAS du Nord a eu l'occasion de **développer son réseau** en conventionnant avec le CREHPSY, afin de garantir un accueil adapté aux personnes souffrant d'un handicap psychique et l'Université de LILLE 1, pour mettre en œuvre le projet « petite commune », proposant une réponse au délitement du lien social dans les communes peu peuplées grâce au bénévolat étudiant.

La démarche **Monalisa** a continué de se déployer sur le Nord, avec l'appui de l'UDCCAS du Nord qui en est copilote.

La question du « **bien vieillir** » dans nos territoires continue d'être le leitmotiv de la commission autonomie. C'est dans ce sens qu'elle travaille aux partages de projets innovants, à la valorisation de l'existant, par le biais, notamment, d'actions et de développements de partenariats sur les thématiques du maintien à domicile, de la lutte contre l'isolement, de la prévention de la perte d'autonomie.



Focus sur la Commission Leps

Philippe Sibille, Administrateur du CCAS de Hem et Co-Président de la Commission Lutte contre les Exclusions et Prévention de la Santé (LEPS)

Le cœur de métier des CCAS a toujours été la lutte contre les exclusions. C'est donc tout naturellement que le travail de l'UDCCAS du Nord s'est principalement porté, en 2016, sur l'accompagnement des CCAS vers de nouvelles formes d'actions, suite aux réorientations financières départementales, axées sur des actions de retour à l'emploi direct.

Nous sommes convaincus, en effet, que d'autres formes de solidarités peuvent être déployées : mettre en place une **épicerie solidaire** (comme aux CCAS d'Armentières ou de Caudry, par exemples), développer des **projets de réussite éducative** (à l'instar du CCAS de Douai), instaurer un travail de fond avec les **bailleurs sociaux** (comme le fait le CCAS de Grande-Synthe) ou proposer une aide financière à l'octroi du permis de conduire sont autant de possibilités, pour les CCAS, de continuer de proposer des projets solidaires, luttant contre les exclusions des personnes les plus fragilisées.

La Commission « LEPS » travaille, au-delà d'alerter le Département sur le danger des baisses de financement, à **faire connaître des projets innovants**, parfois peu coûteux, et qui contribuent à soutenir la population, à favoriser son inclusion dans la société, sa qualité de vie, sa santé, son futur.

En 2016, nos adhérents ont dû faire preuve d'imagination pour concilier baisses budgétaires et projets d'utilité publique. Les années à venir ne s'annoncent pas plus glorieuses, malheureusement.

La **créativité**, si elle n'est jamais estimée, valorisée, financée, aura bientôt ses limites.



Bilan Financier 2016

Philippe Sibille, Administrateur du CCAS de Hem et Co-Président de la Commission LEPS et Trésorier de l'UDCCAS du Nord

Simon VANZEVEREN, Expert-comptable chez Turbez Langlart

L'UDCCAS est une association bien gérée, sa santé financière est solide. L'exercice 2016 a été parfaitement maîtrisé.

L'UDCCAS, en 2016, en quelques chiffres

180.855 € de produits

=> Provenant majoritairement des cotisations des adhérents, de la subvention du Département et de la rétrocession de cotisations de l'UNCCAS.

154.771 € de charges

=> Correspondant majoritairement aux salaires, aux frais de déplacement et de fonctionnement de l'association.

26.084 € d'excédents

=> Un résultat complémentaire expliqué notamment par un congé maternité et la vacation du poste de « chargé de mission » durant plusieurs mois.

La sérénité de notre budget permettra de financer le déploiement de l'association et notamment la mise en œuvre opérationnelle de l'accord-cadre départemental, que Monsieur le Président a souhaité **au plus près des territoires**.



Rapport d'orientation

Roméo Ragazzo, Président de l'UDCCAS du Nord

Pierre-Marie Vienne, Président de la Commission Enfance-Jeunesse
-Famille

Le séminaire organisé le 21 juin dernier à la Condition Publique de Roubaix a permis aux CCAS d'exprimer les difficultés qu'ils rencontrent quotidiennement, les enjeux auxquels ils sont/seront confrontés ainsi que leurs attentes vis-à-vis de l'UDCCAS du Nord.

Il a notamment été question de **l'identité** des CCAS (le public auquel ils s'adressent, leur reconnaissance, leurs modes de fonctionnement) et leurs **financements**, parfois incertains. Egalement, **le soutien aux CCAS de communes peu peuplées** a été mentionné. Ces CCAS sont peu équipés et les projets d'action sociale sont parfois difficiles à mettre en place.

Ces lignes forces nous permettent de mieux définir nos actions à venir, en tant que tête de réseau.

Très concrètement, au-delà de la **représentation** des CCAS adhérents lors de diverses instances, de l'organisation de groupes de travail thématiques selon l'actualité, de la mise en place de Commissions balayant les politiques sociales, leurs enjeux et financements, du travail de **mise en réseau** et de développement partenarial, l'UDCCAS du Nord propose d'**accompagner les adhérents** qui le souhaitent :

- ◇ à la redéfinition de leur fonctionnement,
- ◇ à l'ouverture à d'autres publics,
- ◇ à de nouvelles sources de financement,
- ◇ au décroisement de certaines actions,
- ◇ à la modernisation de leur communication.

Comment? Par le biais de mise à disposition d'outils créés par l'UNCCAS ou l'UDCCAS du Nord (aide à l'ABS, évaluation des SAAD, flyer-type d'un CCAS), par une communication renforcée, par des rencontres en territoires plus fréquentes.

N'hésitez pas à nous solliciter, **nous sommes là pour vous!**





Union Départementale des CCAS du Nord

Immeuble « Les Caryatides »
24 Boulevard Carnot
59000 Lille

09.81.75.80.30
louisakoussa@udccas59.fr
paulinedurieu@udccas59.fr

Consultez le Rapport d'Activités 2016 sur notre site:
<http://udccas59.fr>